

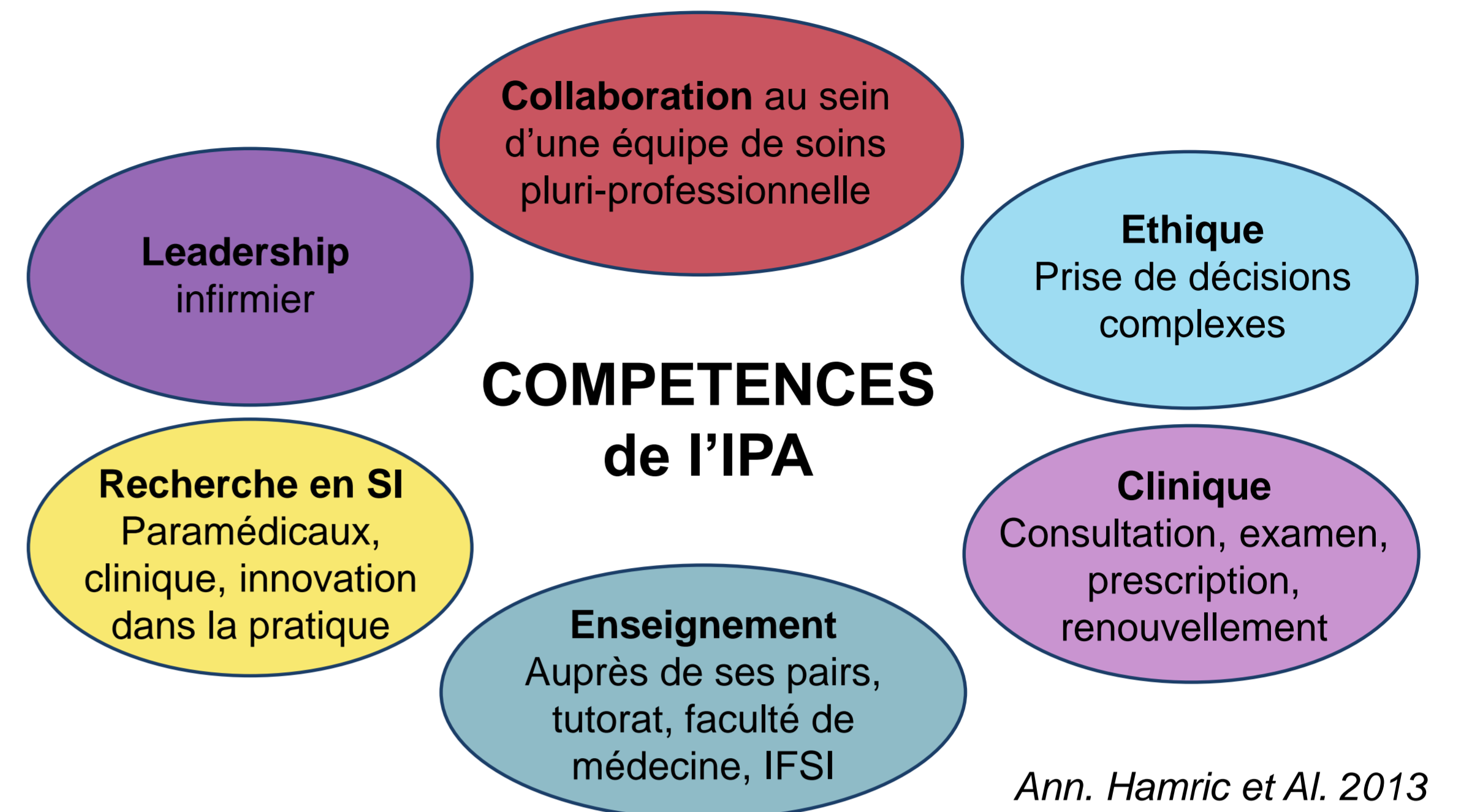
IPA et chirurgien : une nouvelle collaboration au bénéfice du patient

Cécile MIGALA, Infirmière en Pratique Avancée en Oncologie,
 Quentin REBOUL, Chirurgien Gynécologue, Président du 3C Oncoloire
 Clinique Mutualiste Chirurgicale Saint-Etienne

INTRODUCTION

« L'infirmier(ère) qui exerce en pratique avancée est un(e) infirmier(ère) diplômé(e) qui a acquis des connaissances théoriques, le savoir-faire aux prises de décisions complexes, de même que les compétences cliniques indispensables à la pratique avancée de sa profession. Les caractéristiques de cette pratique avancée sont déterminées par le contexte dans lequel l'infirmier(ère) sera autorisé(e) à exercer. »

Conseil International des Infirmières 2008



Afin d'améliorer le parcours patient, la Clinique Mutualiste Chirurgicale de Saint-Etienne a mis en place en Sénologie, Gynécologie et Digestif une prise en charge globale des patients avec l'élaboration de consultation de fin de traitement (Programme Personnalisé de l'Après-Cancer PPAC, recommandation Plan Cancer) et des consultations de surveillance par une Infirmière en Pratique Avancée en Oncologie.

Nouveau métier à l'interface entre le métier socle infirmier et le médecin, son expertise et sa vision globale du parcours de soins lui permettent de réaliser, sur orientation médicale, des évaluations cliniques, de grader des éventuelles toxicités restantes, d'évaluer les effets secondaires des traitements, d'organiser et d'optimiser la surveillance alternée, d'évaluer les besoins des patients en soins de support, de les orienter vers les professionnels compétents, de renouveler les différents traitements et de prescrire les examens nécessaires au suivi du patient.

OBJECTIFS

- Fluidifier le parcours patient
- Dégager du temps médical
- Réduire les délais de prise en charge
- Favoriser l'accès aux soins de support

METHODE

Consultation programmée de manière systématique en post-opératoire lors de la remise du Programme Personnalisé de Soins.

RESULTATS

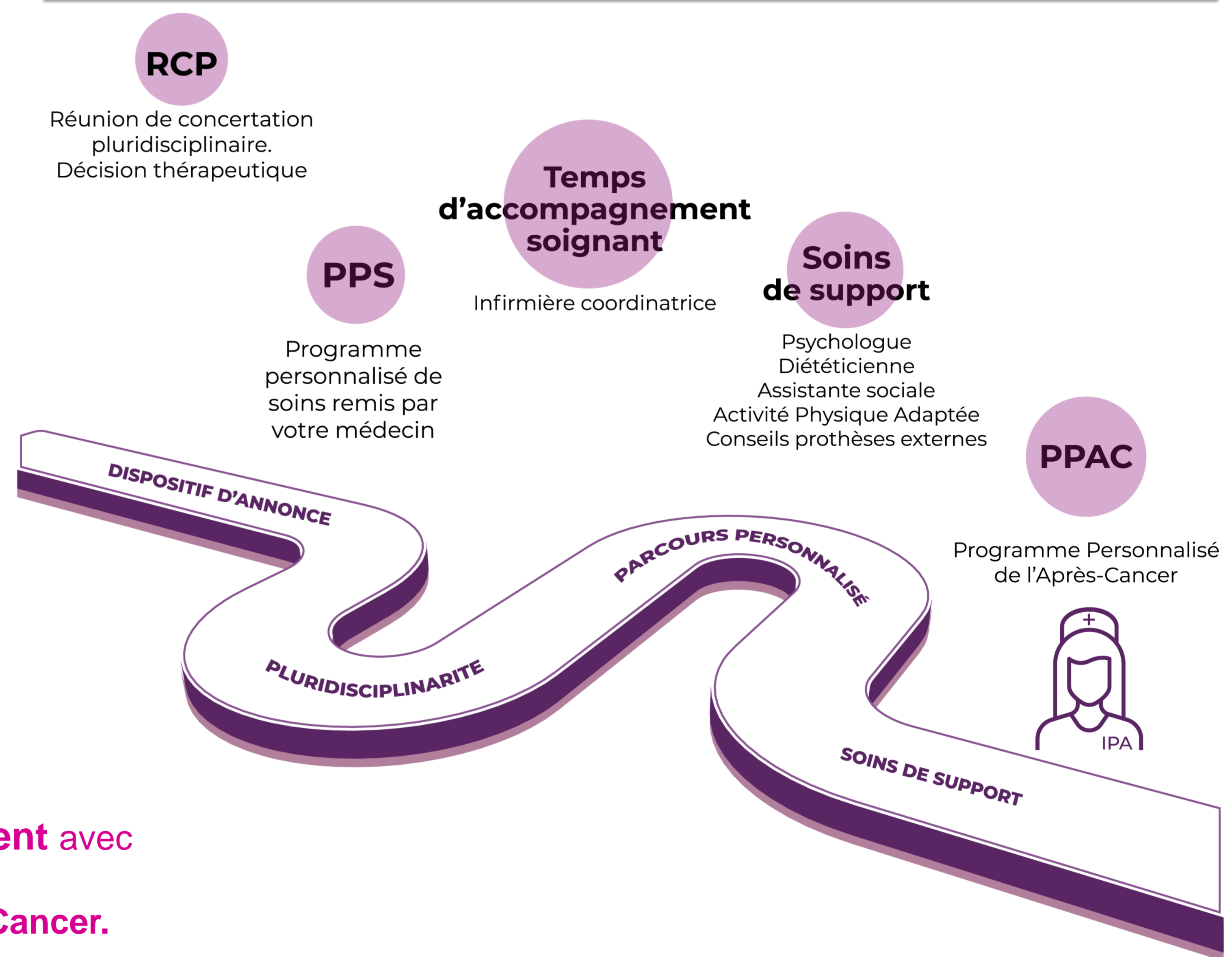


En 2022 :
 214 consultations dont
99 cs de fin de traitement avec
 remise du **Programme
 Personnalisé de l'Après-Cancer.**

1 patient sur 2 a pu bénéficier
 d'une prescription « Soins de
 support Après- Cancer » en lien
 avec la Ligue contre le Cancer.

Compte rendu et calendrier PPAC
 envoyés systématiquement au médecin
 traitant, chirurgien, oncologue,
 radiothérapeute par messagerie
 sécurisée.

PARCOURS PATIENT



DU NOUVEAU DANS LE PARCOURS POST-TRAITEMENT CANCER

Vous avez terminé votre traitement « actif » de cancer depuis moins d'1 an ? Sur prescription médicale, vous pouvez bénéficier gratuitement :

- Un bilan d'activité physique adaptée
- Un bilan avec ou sans suivi diététique
- Un bilan avec ou sans suivi psychologique

Comment y accéder ?

Prendre RDV avec votre médecin traitant, oncologue ou chirurgien pour obtenir une prescription

CONCLUSION

Ce nouveau métier avec la mise en place de ces consultations de fin de traitements permet aux patientes de revenir sur leurs parcours de soins, d'échanger, de poser les questions qu'elles n'ont pas osé poser jusqu'à ce jour... de prendre le temps d'échanger sur ce parcours de soins, parfois chaotique, de mettre des mots, d'identifier leurs difficultés mais surtout leurs ressources et/ou de les orienter auprès des professionnels compétents (diététicienne, psychologue, assistante sociale, activité physique adaptée...) d'identifier de nouveaux objectifs, de nouveaux projets, afin de se réinsérer dans la vie sociale et professionnelle.

Cette nouvelle modalité de prise en charge nécessite une **collaboration étroite entre l'IPA et le chirurgien** ; celui-ci **confie et oriente ses patients afin de bénéficier d'une prise en charge complémentaire auprès de l'IPA**. Il s'agit d'un des objectifs prioritaires des IPA ; dégager du temps médical, afin de réduire les délais de prise en charge et de ce fait améliorer l'accès aux soins, en partenariat avec la Ligue contre le Cancer et le 3C du territoire afin d'associer l'expertise de chacun aux bénéfices des patients.